

Domaine de Campagnac

Conditions d'annulation

Les arrhes sont conservées et déductibles d'un futur séjour en cas d'annulation à plus de 45 jours avant la date d'arrivée.

50 % du prix du séjour sont retenus en cas d'annulation de 45 à 30 jours avant la date d'arrivée.

L'intégralité du séjour est retenue en cas d'annulation à moins de 30 jours de la date d'arrivée

Conditions de vente

Les cabanes mises à votre disposition sont vérifiées et dans un état impeccable. Vous êtes invités à nous signaler immédiatement tout problème. Nous pouvons exiger en cas de dégradation de matériels meubles ou objets le remboursement intégral des dégâts causés. Les clients pourront se tourner vers leur Responsabilité Civile. Pour toute dégradation ou vol, il vous sera facturé la remise en état ou le remplacement à la valeur du neuf, ainsi que la perte d'exploitation engendrée.

Nous nous réservons le droit de ne pas recevoir les clients dont le comportement serait incorrect, ou alcoolisé.

Le tapage même diurne est interdit et dans l'intérêt de la tranquillité de tous, tout bruit doit cesser entre 22h et 8h.

Pour des mesures de sécurité, il est interdit d'allumer des bougies ou de l'encens dans la cabane.

Les piscines et jacuzzi possèdent un système de sécurité... Aussi pour éviter tout accident, nous vous remercions de veiller à bien recouvrir votre jacuzzi.